La Tribune - Hebdo, 28 septembre 2017

À SAVOIR / SÉNATORIALES

ANALYSE

LE NON-CUMUL « *DISTEND LES LIENS* »

Olivier Carré ne semble avoir aucune inquiétude pour l'avenir. Certes, sa majorité n'a plus de relais au sein des deux assemblées, mais « *Hugues Saury aura probablement à cœur de défendre la métropole* », rassure le maire d'Orléans. *Jean-Pierre Sueur a, lui, toujours un œil sur Orléans et Jean-Noël Cardoux n'a jamais manqué à l'appel.* « *Alors, tout en regrettant que Muriel Sauvaginsh n'ait pas obtenu un siège à la haute assemblée* – « *où elle avait beaucoup à apporter aux élèves handicapés* » – il tout, toujours selon le président de la métropole, « *inventer un nouveau mode de fonctionnement* » pour construire le lien entre les territoires et le gouvernement. Car pour Olivier Carré, même si le Sénat reste l'assemblée des territoires, « *le non-cumul des mandats, comme pour les députés, va distendre ses liens* ». Aucune inquiétude pour autant, car il a entendu le message d'Emmanuel Macron, « *qui souhaite vouloir dialoguer en priorité avec les exécutifs* ». Alors si, pour la première fois depuis 2002, la majorité municipale devra faire sans parlementaires, pour Olivier Carré, les choses ont changé et les territoires devront trouver un nouveau mode de dialogue avec le gouvernement. « *Et je compte bien jouer un rôle dans tout cela...* », conclut le maire d'Orléans.

HUMEUR

MENSONGE OU MALADRESSE ?

Il y a des lendemains d'élection qui peuvent laisser dubitatif. Et dubitatif est un mot mesuré à la lecture de certaines déclarations. Notamment celle du nouveau et ancien sénateur de 71 ans, Jean-Noël Cardoux, dès la fin officielle des « R » qui a terminé à la troisième place, derrière Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury. Pour expliquer cette position, Jean-Noël Cardoux affirma, dans les colonnes de *La République du Center* « *moi, j'ai fait ma campagne seul, seul, seul* ». Seul ? Et ses collègues qui l'ont accompagné en tonnelle des secteurs où ils possèdent avoir une influence quelconque ? Seul ? Alors que dire de Muriel Sauvaginsh, qui ne sait dit que trop que sa propre élection serait plus que compromise avec l'émergence d'une seconde liste de droite et qui a multiplié les réunions, une cinquantaine en quelques semaines ? Et ce cela, ce n'est pas seul. ? Voilà un sénateur « content beaucoup mais le bien mal fait qu'il mène pour se défendre d'un réel revers. C'est aussi filer peu de cas et avoir peu de respect pour ceux qui l'ont accompagné sur cette route difficile. C'est même faire injure à ceux qui, en coulisses, ont fait un sans qu'une insidieuse lettre anonyme laisse entendre que personne n'a pour cette élection. Avouons-le, quand on parle de moralisation de la vie politique, on a là l'exemple le plus évident au moins d'une maladresse, au pire d'un mensonge.

SÉNATORIALES 2017

UNE ÉLECTION SANS SURPRISE

Le Loiret enverra donc trois hommes au Sénat. Une fois encore, aucune femme n'a pu se hisser au sein de la haute chambre. La modification du mode de scrutin et la lutte intestine avec deux listes de droite aura notamment une incidence : pour la première fois depuis 2002, la majorité municipale d'Orléans n'a plus le moindre parlementaire dans ses rangs. PHILIPPE HADEF

Hugues Saury, comme son prédécesseur Éric Doligé, a pu compter sur la politique constituée Département pour se hisser à la chambre haute. Il s'impose très nettement, malgré l'absence d'un soutien officiel des partis de la droite.

En 2011, le scrutin majoritaire et uninominal était encore de mise dans le Loiret. En 2017, la proportionnelle s'est imposée avec la présentation d'une liste. C'est Lionel Jospin qui avait, le premier, décidé de cette mesure en 2000 – annulée trois ans plus tard – et remise au goût du jour en 2013. Cette évolution avait aussi pour but d'ouvrir les portes du Sénat. Mais c'est peine perdue pour ce qui concerne notre département.

Avec ces changements de méthode, difficile de réaliser une mise en perspective des résultats du scrutin d'aujourd'hui. Mais, en 2014, la vague bleue avait largement impacté les communes du département, permettant ainsi à la droite d'avoir un réservoir d'électeurs bien supérieur.

Un de gauche, deux de droite

D'ailleurs, le résultat de Jean-Pierre Sueur en est l'illustration. Élu en 2011 dès le premier tour avec 51,15 % des voix (780 votants), il doit, cette fois, se contenter d'un score de 33,66 % (561 voix), qui le place néanmoins en tête du scrutin. Et si l'ancien maire d'Orléans peut s'enorgueillir de cette place de leader, elle est avant tout le résultat d'une dispersion des voix de droite, avec la présence de deux listes concurrentes : celle portée par Jean-Noël Cardoux (le sortant LR) et une autre menée par Hugues Saury (droite dissidente). Si au total, le nombre de voix cumulées est supérieur au scrutin de 2011, ce partage oblige ces deux hommes à ne prendre que les accessits sur le podium. A noter toutefois le poids de celui qui est encore président du conseil départemental, lequel devance la liste officielle LR. En 2011, Éric Doligé avait lui même terminé en tête des candidats de droite. Évènement, le FN fait moins bien qu'en 2011, alors que son nombre de grands électeurs a progressé dans l'intervalle. Une contre-performance à mettre probablement sur le compte des difficultés internes de ce parti. Pour les autres candidats, rien de marquant. La liste communiste réitère son score. Et pour les deux listes « centristes » qui s'affrontaient (Aline Métivier pour LREM et Benoît Lonceint pour la majorité présidentielle), elles s'annulent l'une et l'autre par cette dispersion. Avec un regret moindre cependant, puisque leur score cumulé s'élevait pas (ajouté les 10 %.

La majorité orléanaise orpheline

Mais l'enseignement majeur de ces sénatoriales est bien l'absence de parlementaires issus de la majorité municipale orléanaise. Après des législatives où ses représentants n'ont pas pu lutter face à la vague macroniste, la présence de deux listes de droite prive aujourd'hui l'équipe d'Olivier Carré d'un porte-voix au plan national. C'est même un fait qui marque l'histoire de la cité, puisque c'est la première fois que cette situation se présente depuis 2002.

Quels effets pour l'avenir ? Difficile à dire. Le statut de métropole devrait faciliter le lien avec les ministères. Reste qu'un parlementaire est aussi précieux pour préparer le terrain à certaines négociations. Olivier Carré pourra-t-il compter sur Jean-Noël Cardoux et Hugues Saury ? Officiellement, on peut supposer que l'ancien président du Département – et surtout ancien maire d'Olivet – devrait pouvoir porter la parole de l'intercommunalité. Mais le président de la métropole devra dans tous les cas convaincre. Il pourra paradoxalement compter sur l'attention de Jean-Pierre Sueur, ancien maire d'Orléans, qui sera certainement encore à la manœuvre pour préparer une alternative socialiste aux prochaines municipales. Celui-ci sera trop heureux de démontrer son dévouement à sa ville par son activité sénatoriale et sa proximité avec les ministères pour relayer les problématiques locales.

Phoca PDF